

## Editorial du président

Le SEY poursuit sa recherche d'analyse et de développement en vue de se mettre au meilleur niveau.

A ce titre plusieurs contacts ont été pris avec différents syndicats d'Ile de France et de province ; que ce soit pour s'inspirer de leur organisation, de leur mode de fonctionnement, des compétences optionnelles qu'ils proposent à leurs communes adhérentes ou pour rechercher certaines synergies à développer afin de bénéficier de leurs expériences ...

Afin d'engager un véritable dialogue avec nos communes adhérentes, le SEY souhaite lancer plusieurs enquêtes sur différents sujets pour mieux connaître leurs attentes en matière :

- d'éclairage public (celle-ci a déjà été engagée et vous trouverez dans cette lettre les premiers résultats particulièrement encourageants !),
- de diverses thématiques qui seront aussi explorées comme la maîtrise et les économies d'énergie (sachant que différentes solutions existent),
- le SIG (Système d'Information Géographique) pour déterminer ce qui est réellement attendu.

Dans le but d'assurer au mieux notre mission de contrôle en gaz, le SEY va s'appuyer sur un cabinet d'audit et de conseil AEC pour améliorer notre coopération et faire des contrôles plus efficace.

Marc Emonet  
Président du SEY

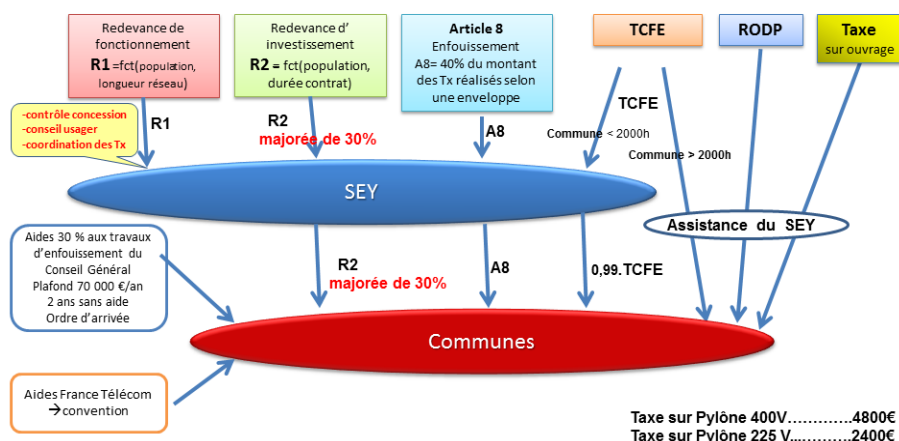
## Sommaire

|                                                                     |   |
|---------------------------------------------------------------------|---|
| 1 Les flux à travers le SEY .....                                   | 1 |
| 2 Le transfert du pouvoir concédant gaz.....                        | 1 |
| 3 Les réunions de proximité.....                                    | 2 |
| 4 Les informations pratiques du SEY.....                            | 2 |
| 5 Une règle de calcul pour la sélection des projets.....            | 2 |
| 6 Point sur ERDF.....                                               | 3 |
| 7 Résultat de l'enquête sur l'éclairage public.....                 | 3 |
| 8 Zoom sur nos adhérents : Rambouillet une ville bien éclairée..... | 4 |

## 1 LES FLUX A TRAVERS LE SEY

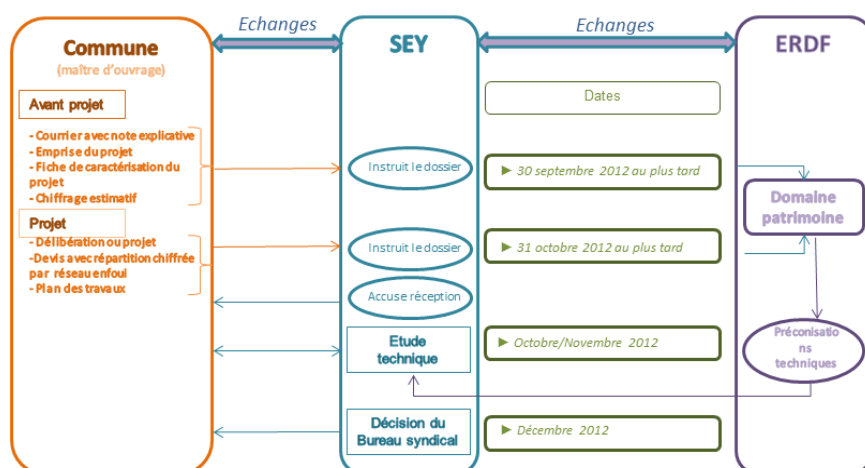
### 1.1 Les financements gérés par le SEY

Flux des ressources et financements



### 1.2 Programme de travaux d'enfouissement

Programme de travaux d'enfouissement des réseaux électriques année 2013  
Article 8 du contrat de concession



## 2 LE TRANSFERT DU POUVOIR CONCÉDANT GAZ

### 2.1 Intérêt pour les communes

- Amélioration du contrôle de la concession avec réalisation d'économie d'échelle.
- Plus de pertinence dans le suivi des indicateurs et des ratios à l'échelle du département.
- Maintien de tous les avantages acquis au titre du cahier des charges des concessions.
- Bénéfice de tous les avantages inscrits aux statuts de l'autorité organisatrice.
- Plus de cohésion et création d'un espace de solidarité territoriale.
- Les communes adhérentes restent propriétaires des réseaux de distribution publique de gaz.

**Demander à l'accueil du SEY le fascicule « Pourquoi adhérer à la compétence optionnelle gaz ? »**

## 2.2 Avantages du nouveau cahier des charges

Ce nouveau modèle de cahier des charges établi conjointement entre GrDF et la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et adapté au contexte local est une véritable avancée vis-à-vis des obligations du concessionnaire. Il conserve les points forts du modèle précédent tout en apportant un ensemble de dispositions de nature à moderniser et à consolider les relations contractuelles établies entre l'autorité concédante et son concessionnaire

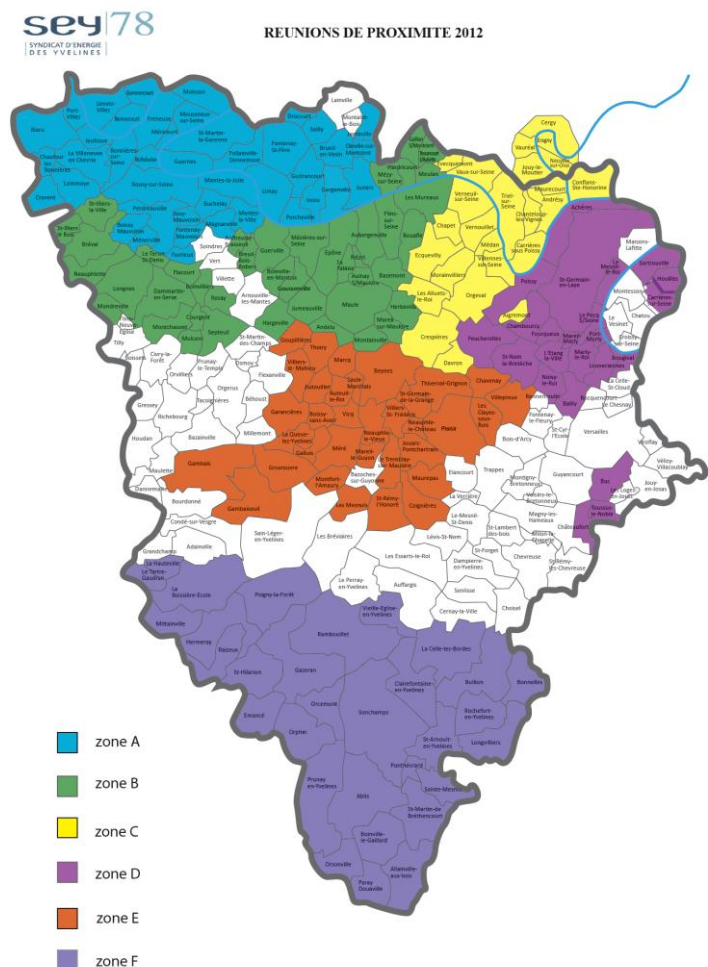
**Demander à l'accueil du SEY le fascicule « Avantages du nouveau cahier des charges gaz »**

## 2.3 Point de la situation

Une réunion est prévue le 27 septembre au matin avec nos communes adhérentes à cette compétence gaz afin d'expliquer les contextes technique et financier et d'échanger sur ces nouveaux enjeux. Un représentant de GrDF sera présent. Des actions promotionnelles seront également engagées auprès des autres communes desservies par le gaz afin d'avoir une plus grande représentativité sur le plan départemental.

## 3 LES REUNIONS DE PROXIMITE

Il est prévu de relancer à partir de septembre 2012 les réunions de proximité qui seront au nombre de 6 suivant le découpage suivant :



Ce sera l'occasion pour les communes de pouvoir s'exprimer directement avec le concessionnaire comme par le passé.

Les dates qui s'inscrivent dans le tableau ci-après sont données à titre indicatif, elles seront communiquées et confirmées ultérieurement par une invitation officielle.

Réunions de proximité 2012

| Date et Heure                  | Lieu                                                               | Zone concernée |
|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------|----------------|
| Mardi 9 octobre<br>17 h 15     | Salle de la maison du village, place Troillard<br>BUCHÉLAY (78200) | A              |
| Mardi 25 septembre<br>17 h 30  | Salle du Levant (sous-sol de la mairie)<br>EPONE (78680)           | B              |
| Jeudi 18 octobre<br>17h30      | Salle des Mariages à la Mairie<br>CONFLANS SAINTE HONORINE (78700) | C              |
| Vendredi 26 octobre<br>17 h 15 | Salle du conseil à la mairie<br>Le PECQ (78230)                    | D              |
| Jeudi 29 novembre<br>17 h 15   | Salle Libermann à la Médiathèque<br>JOUARS PONTCHARTRAIN (78760)   | E              |
| Lundi 03 décembre<br>18 h      | Salle du Conseil à la mairie<br>RAMBOUILLET (78120)                | F              |

| Activités 2012                     | JANVIER | FEBVIER | MARS     | AVRIL | MAI | JUN  | JUILLET | AOÛT | SEPT | OCTOBRE | NOVEMBRE | DECEMBRE      |
|------------------------------------|---------|---------|----------|-------|-----|------|---------|------|------|---------|----------|---------------|
| Réunion de Bureau (en général 18h) |         | J16     | Me14-J29 |       | J24 |      |         |      |      | Me20    |          | X (à définir) |
| Comité syndical (en général 18h)   |         | J16     | J29      |       |     | Me20 | L02     |      |      |         | J22      |               |
| Réunion de proximité Zone A        |         |         |          |       |     |      |         |      |      | Me20    |          |               |
| Réunion de proximité Zone B        |         |         |          |       |     |      |         |      | Me25 |         |          |               |
| Réunion de proximité Zone C        |         |         |          |       |     |      |         |      |      | J16     |          |               |
| Réunion de proximité Zone D        |         |         |          |       |     |      |         |      |      | V26     |          |               |
| Réunion de proximité Zone E        |         |         |          |       |     |      |         |      |      |         | J29      |               |
| Réunion de proximité Zone F        |         |         |          |       |     |      |         |      |      |         |          | L03           |

Consignes : J = jeudi, S = Samedi, C = Congés scolaires : du 18/04/2012 au 27/04/2012, du 29/10/2012 au 07/11/2012, du 24/12/2012 au 01/01/2013  
L = Lundi, V = Vendredi, D = Dimanche  
Me = Mercredi

## 4 LES INFORMATIONS PRATIQUES DU SEY

Après une étude comparative et détaillée entre plusieurs solutions pour une nouvelle implantation des locaux du SEY, en vue de les localiser de manière plus centrale, d'améliorer les accès et de les rendre plus professionnels, le Bureau syndical du 24 mai a sélectionné le site de Jouars-Pontchartrain.

Ce site représente le meilleur compromis par rapport aux exigences imposées. Le SEY est en attente de l'avis du CTP du CIG de Versailles afin d'engager les démarches pour effectuer ce déménagement avant la fin de l'année. Une information plus large sera alors diffusée à nos adhérents avec la nouvelle adresse.

## 5 UNE REGLE DE CALCUL POUR LA SELECTION DES PROJETS

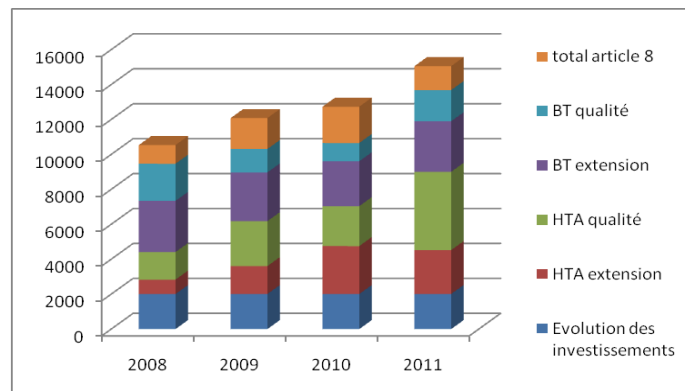
Un groupe de travail composé de représentants du Bureau syndical réfléchi sur une proposition de « règle de calcul » pour permettre une sélection équitable et juste des projets.

Une fiche descriptive de caractérisation sur l'environnement technique du projet sera demandée à toutes les communes pour la déclaration de leur projets 2013 afin de mieux comprendre le contexte environnemental du projet et permettre d'effectuer la meilleure sélection des projets par rapport à l'enveloppe qui nous est allouée par ERDF.

## 6 POINT SUR ERDF

Le SEY est arrivé à obtenir d'ERDF des Yvelines l'évolution de leurs investissements par catégorie d'ouvrages.

Il est particulièrement intéressant de constater que depuis 4 ans dans les Yvelines, il y a une évolution régulière de leurs investissements globaux...et il conviendra de suivre avec beaucoup d'attention chaque catégorie.



| <i>Evolution des investissements</i> | 2008        | 2009         | 2010         | 2011         |
|--------------------------------------|-------------|--------------|--------------|--------------|
| HTA extension                        | 823         | 1597         | 2742         | 2511         |
| HTA qualité                          | 1580        | 2573         | 2288         | 4484         |
| BT extension                         | 2929        | 2792         | 2568         | 2895         |
| BT qualité                           | 2128        | 1340         | 1048         | 1785         |
| total article 8                      | 10688       | 1771         | 2079         | 1369         |
| <b>Total investissement</b>          | <b>8528</b> | <b>10073</b> | <b>10725</b> | <b>13044</b> |

## 7 RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

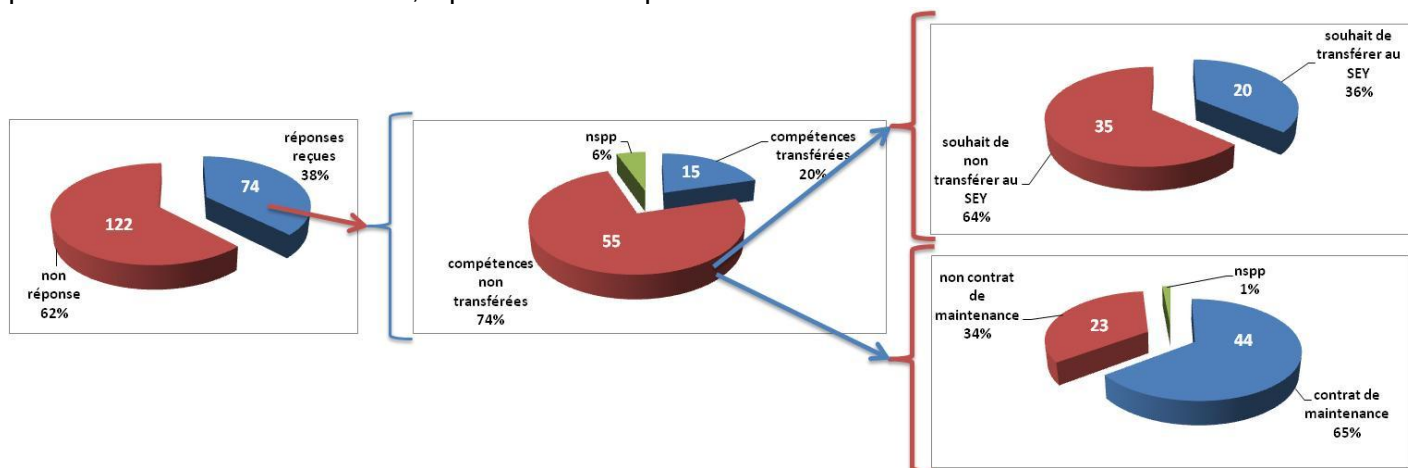
Sur les 196 communes adhérentes, nous avons obtenu 74 réponses (soit un taux de réponse de 38% ce qui est très honorable pour ce type d'enquête et assez représentatif de la situation !)

Il est constaté que sur les 74 réponses, 55 communes n'ont pas encore transféré leur compétence EP (soit 74% des communes). Sur ces 55 communes :

- 12 communes ne se prononcent pas sur l'item « souhait de transférer la compétence au SEY (soit 16%) n'ayant pas eu d'éléments concrets sur l'offre du SEY.
- 20 communes souhaitent transférer cette compétence au SEY (soit 36%) Sur ces communes, la compétence « Maintenance/entretien » intéresse la majorité des communes (soit 85% des communes). Puis à part égale, les compétences «groupement d'achat» et « Maitrise d'ouvrage/investissement» ont été sélectionnées (60% des communes). Il est à noter que les communes pouvaient choisir plusieurs compétences.

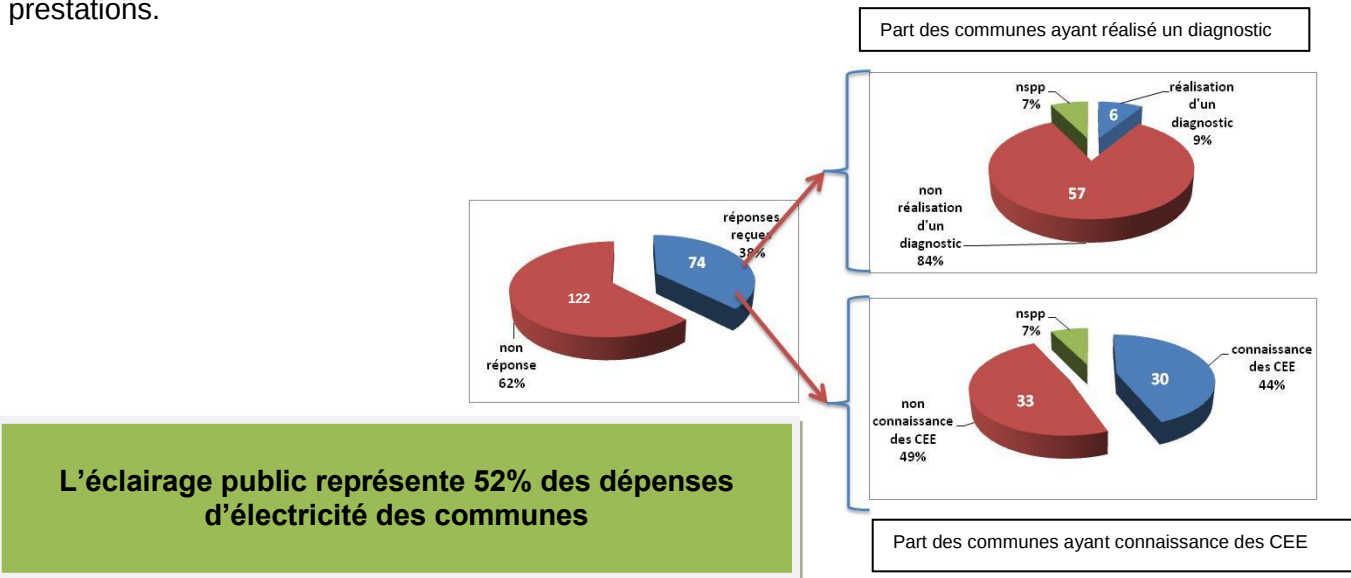
Ces différentes demandes semblent importantes pour l'avenir de notre syndicat qui doit s'organiser en conséquence afin de pouvoir répondre à cette attente.

Enfin, pour terminer on peut constater que 34% des communes qui ont répondu à l'enquête ne possèdent pas de contrat de maintenance, il peut donc être particulièrement intéressant de les aider dans ce domaine.



En ce qui concerne la réalisation de diagnostic énergétique, seulement 6 communes sur les 68 qui ont répondu en ont déjà engagé et 57 (soit 84%) n'en ont pas encore fait ! En revanche 44% des communes qui ont répondu, connaissent les Certificats d'Economie d'Energie et 49% ne les connaissent pas. On peut conclure que globalement les communes connaissent assez bien l'intérêt et les enjeux sur les économies d'énergie, mais hésitent à passer à l'action ! Sans doute est ce à cause des multiples organismes qui existent dans ce domaine et de la difficulté à engager les démarches. Le SEY continue à analyser les différentes offres et procédures afin de pouvoir proposer une aide efficace sur ce sujet qui est de plus en

plus d'actualité. Différents scénarii d'offres seront proposés au Bureau syndical afin d'arrêter un choix de prestations.



## 8 ZOOM SUR NOS ADHERENTS : RAMBOUILLET UNE VILLE BIEN ECLAIREE

Entretien avec M. LHEMERY, conseiller auprès du maire de Rambouillet délégué au SEY



La ville de Rambouillet a réalisé en 2009 une photographie nocturne de son territoire, ainsi qu'une thermographie aérienne.

### D'un éclairage public performant...

Cette carte permet d'identifier et d'analyser les sources de lumière de la ville, essentiellement l'éclairage de la voirie, visible

depuis le ciel.

C'est l'une des toutes premières villes de France à se doter d'une carte de la pollution lumineuse, indique M. LHEMERY.

Les images prises ont ensuite été assemblées et géolocalisées pour réaliser une carte d'ensemble du territoire qui donne une mesure fiable de la luminance verticale et de l'uniformité du réseau d'éclairage.

Cet outil d'aide à la décision utilisé par les services techniques permet d'optimiser l'éclairage urbain entre consommation, confort, environnement et sécurité des usagers.

La Ville de Rambouillet envisage de passer un contrat de partenariat pour la rénovation et l'exploitation de son éclairage public incluant l'éclairage des stades, les illuminations festives et la mise en lumière de son architecture.

Ce PPP pourrait nous permettre d'obtenir un contrat global avec une garantie de résultat, de réduire notre consommation énergétique, d'intégrer la lumière au rang



d'outils d'urbanisme et de renforcer notre attractivité en nous dotant d'une véritable image nocturne tout en limitant la pollution lumineuse.

### ... à l'amélioration thermique de l'habitat :

Dans la même logique, la Ville de Rambouillet a réalisé une thermographie aérienne pendant l'hiver 2010. Les résultats étaient consultables sur le site Internet de la Ville. Chaque usager a pu ainsi évaluer les pertes thermiques de son habitat et consulter un conseiller à l'Espace Info Energie de Rambouillet pour mettre en œuvre des actions concrètes de maîtrise de l'énergie.

Ces actions devront permettre de réduire la facture énergétique des usagers, et contribueront utilement au développement économique local via l'engagement de diagnostics thermiques plus approfondis et de travaux d'économies d'énergie. Elles concernent l'ensemble des acteurs de la filière du bâtiment et des énergies : bailleurs sociaux, syndicats de copropriété, fournisseurs d'énergie, artisans, architectes, etc.



Contact :

**Syndicat d'Energie des Yvelines**

Place de l'Eglise

78 790 HARGEVILLE

Tél : 01 30 42 36 78

e-mail : [accueil@sey78.fr](mailto:accueil@sey78.fr)